



Etaient présents : André DUJOLS, Michel FABRE, Bruno FAURE, Jean-Louis FAURE, Régis JOUDRIER, Martial MEYDIEU, Jean-Noël PARRA, Albert ROCHETTE

Excusés : Jean-Yves BONY, François DESCOEUR, Patrice FALIES, Christian LAFARGE

Représentés: François LACHAZE par Bruno FAURE

Ordre du Jour

- Contrats de développement avec le Conseil Régional et Conseil Départemental
- Choix Prestataire - Etude Hébergement
- Avenants marché de travaux : Office de Tourisme - Hôtel d'entreprises
- Avenant marché de prestation enlèvement déchets TEIL
- Emprunt final Coopérative laitière de St Bonnet de Salers
- Actualisation du tableau des effectifs
- Adhésion au SYTTOM 19
- Questions diverses

1. Contrats de développement avec le Conseil Régional et le Conseil Départemental (DEB 2017 034)

Le Président rappelle aux élus que les partenaires que sont le Conseil Départemental et le Conseil Régional finance les actions et les projets des communautés de communes par l'intermédiaire de contrats de développement.

		Maquette de contrat de développement			La Région Auvergne-Rhône-Alpes		cantal LE DÉPARTEMENT	
	Intitulé	Réalisation	Montant projet	Conseil Régional	Taux Conseil Régional	Conseil départemental	Taux Conseil départemental	
TOURISME	Maison d'artisan d'art de St Cernin	2018	225 000 €	90 000 €	40%	- €	0%	
	Halle Evenementielle multiactivités - 1ère tranche (montant total 2M€)	2019	383 000 €	90 000 €	23%	115 000 €	30%	
	Parcabout - Forêt du Falgoux	2018	600 000 €	120 000 €	20%	120 000 €	20%	
	Longairoux - Base de Loisirs	2019	1 000 000 €	200 000 €	20%	200 000 €	20%	
	Longairoux - Hébergement	2019	860 000 €	- €	Ligne sectorielle	172 000 €	20%	
			3 068 000 €	500 000 €		607 000 €		
Equipes sportives	RC St Cernin	2018	700 000 €	140 000 €	20%	183 000 €	26%	
	Gymnase de Pleaux	2018	500 000 €	100 000 €	20%	90 000 €	18%	
	St Martin Vx	2019	100 000 €	30 000 €	30%	20 000 €	20%	
			1 300 000 €	270 000 €		293 000 €		
TOTAL GENERAL			4 368 000 €	770 000 €		900 000 €		

Il présente les propositions de maquettes financières (cf tableau)

→ Les élus valident à l'unanimité les propositions suivantes :

2. Choix prestataire Etude Hébergements touristiques (DEB 2017 028)

Le Président rappelle aux membres du bureau de la communauté de communes, qu'il avait été décidé de mener une étude sur les hébergements touristiques en Pays de Salers, afin de dresser un état des lieux réalistes et d'envisager des perspectives d'évolution.

→ Les élus valident à l'unanimité, le choix du cabinet KARANGA, Volvic pour un montant de 12650€HT

3. Marchés de travaux :

a. Avenants Marché de travaux Hôtel d'entreprises (DEB 2017 032)

Le Président rappelle que les travaux de l'Hôtel d'entreprises sont en cours de réalisation.

Dans ce cadre, il précise qu'il convient de passer plusieurs actes venant modifiés les marchés initiaux.

- Avenant Lot 11 : Ets Brunhes et Jammes : ravoilage +1491.56€ HT
- Avenant lot 2 Gasquet : Pompe relevage : +5508.00€HT
- Avenant lot 14 : Villaret / Borne : raccordement réseau chaleur : + 2170.38€HT
- Avenant lot 3 : SARL Blanc : gaine pour photovoltaïque : +685.00€HT
- Avenant lot 5 : Hubert JOANNY : bardage face arrière : +14082.00€HT

→ Les élus valident à l'unanimité la réalisation de ces avenants.

b. Avenants marché de travaux Office de Tourisme (DEB 2017 030)

Le Président rappelle que les travaux de réaménagement de l'Office de Tourisme de Salers sont en cours de réalisation.

Dans ce cadre, il précise qu'il doit être passer plusieurs avenants aux marchés initiaux :

- Avenant Lot 5 : Ferrière Deberry : Vitrine : +2 120€ HT
- Avenant Lot 2 : SARL Guillaume ROBERT : changement poignées et serrure : +4156.00€HT
- Acte de sous traitance : maçonnerie Blanc à SAS TRREV pour crépis

→ Les élus valident à l'unanimité la réalisation de ces avenants.

c. Avenants Marché de travaux Col de Légal (DEB 2017 031)

Le Président rappelle que les travaux d'aménagement du site du Col de Légal sont en cours de réalisation.

Dans ce cadre, il précise qu'il doit être passer plusieurs avenants aux marchés initiaux:

- Avenant lot 9 : CANCE : moins value peinture fenêtres : -12 615.00€HT
- Avenant lot 6 : GUILLAUMIE : plus value peintures : +12 500.00€HT

→ Les élus valident à l'unanimité la réalisation de ces avenants.

4. Avenant marché de prestation enlèvement déchets TEIL (DEB 2017 033)

Le Président rappelle que la collectivité a signé avec les établissements TEIL à Arpajon sur Cère pour l'enlèvement et le traitement d'une partie des déchets recueillis en déchetterie.

Dans ce cadre, il précise qu'il convient de passer un avenant pour modification tarifaire sur l'ensemble des 3 déchetteries:

- Moins 5€HT la tonne sur les encombrants
- Passage à 50€HT la tonne pour le bois de classe B

→ Les élus valident à l'unanimité la réalisation de ces avenants.

Le Président précise que le renouvellement de la consultation pour le traitement des déchets de déchetterie (2017-2019) est en cours.

5. Emprunt final - Coopérative laitière de St Bonnet de Salers (DEB 2017 035)

Le Président rappelle que la collectivité est en train de finaliser l'aménagement de la Coopérative Laitière de St Bonnet de Salers. Il présente les propositions des divers organismes bancaires consultés.

→ Les élus décident à l'unanimité de retenir la proposition de la Caisse d'Épargne qui prévoit une renégociation de l'encours initial.

Montant : 2 765 945.17€ (deux millions sept cent soixante cinq mille et neuf cent quarante cinq euros et dix sept cents),

Durée d'amortissement : 15 ans

Taux d'intérêt : 1.99% taux fixe, échéances constantes

Périodicité de remboursement : trimestrielle

Frais : 2500.00€

6. Actualisation du tableau des effectifs (DEB 2017 047)

Le tableau des effectifs recense par filière l'ensemble des emplois permanents créés au sein de la Communauté de Communes du Pays de Salers, que ces emplois soient affectés ou vacants, destinés aux agents titulaires ou non titulaires (emplois contractuels permanents).

TABLEAU DES EFFECTIFS COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SALERS au 1er juin 2017

FILIERE ADMINISTRATIVE		POSTES CREEES	POSTES AFFECTES	POSTES VACANTS	TYPE DE CONTRAT	TEMPS DE TRAVAIL	MISE A DISPOSITION
		ATTACHE	1	1	0	TITULAIRE	35H
	SECRETAIRE DE MAIRIE	1	1	0	TITULAIRE	3H	
	ASSISTANT DE CONSERVATION	1	1		TITULAIRE	35H	
	ADJOINT ADMINISTRATIF 1ERE CLASSE	1	1	0	TITULAIRE	35H	
	ADJOINT ADMINISTRATIF 2E CLASSE	1	1	0	TITULAIRE	35H	
	CHARGE DE MISSION	1	1		CONTRACTUEL	35H	
	REDACTEUR	1	1	0	CONTRACTUEL	35H	EPIC
	AGENT SAISONNIER	1	1	0	CONTRACTUEL	18H	EPIC
	TOTAL	8	8	0			

FILIERE TECHNIQUE		POSTES CREEES	POSTES AFFECTES	POSTES VACANTS	TYPE DE CONTRAT	TEMPS DE TRAVAIL	MISE A DISPOSITION
		ADJOINT TECHNIQUE 2E CLASSE	4	4	0	TITULAIRE	35H
	ADJOINT TECHNIQUE 2E CLASSE	1	1	0	CONTRACTUEL	35H	
	ADJOINT TECHNIQUE 2E CLASSE	1	1	0	TITULAIRE	28H	
	ADJOINT TECHNIQUE 2E CLASSE	1	1	0	CONTRACTUEL	4H	
	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2E CLASSE	3	3	0	TITULAIRE	35H	
	TOTAL	10	10	0			

→ Les élus valident à l'unanimité le tableau des effectifs actualisé présenté.

7. Adhésion au SYTTOM 19

Le Président présente aux élus la demande du SIETOM qui souhaite adhérer au SYTTOM 19. En effet, le SIETOM est actuellement en conventionnement avec le SYTTOM 19 qui incinère les déchets collectés sur le territoire, afin de sécuriser la filière le SIETOM souhaiterait adhérer à la structure.

Ainsi, une délibération en ce sens sera proposée lors du prochain conseil communautaire.

8. Questions diverses

a. Subvention VTT Tête en Vert (DEB 2017_029)

Le Président fait lecture de la demande de subvention de l'Association "Tête en Vert". Celle-ci propose et entretient des sentiers de VTT sur le secteur de St Illide / St Cernin.

→ Les élus valident à l'unanimité la prise en charge de l'adhésion à la FFCT en lieu et place de l'association.

b. Demandes de subventions

Les demandes de subventions des associations ADMR, Connaissance Vallée de la Bertrande, Coutellerie GRANGE reçoivent une réponse négative au motif que leur objet n'entre pas dans le cadre du champ de compétence de la collectivité, ni de son règlement de subvention.

c. Point sur les projets méthanisation

Le Président rappelle aux élus que l'unité de méthanisation de St Bonnet de Salers fonctionne depuis la fin du mois de mars. Elle présente de très bons résultats par rapport aux estimations initiales.

Les travaux du site des Quatre Routes de Salers vont débuter d'ici la fin du mois de juin, pour une entrée en service au printemps 2018.

D'autre part, la réflexion sur une nouvelle implantation est en cours. Un terrain communal dans le bourg de St Illide pourrait présenter une bonne situation et un gisement de besoin de chaleur significatif.